



Communiqué

Manifestation officielle du 1^{er} août 2018

Madame Doris Leuthard, invitée de marque à Ouchy

La population lausannoise est invitée à célébrer la Fête nationale du 1^{er} août en présence de Mme Doris Leuthard, Conseillère fédérale, et de M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne. Le cortège avec les autorités, les enfants et leur famille, et la population débutera en fanfare à 20h. Il sera suivi de la cérémonie officielle à 20h15 et du vin d'honneur entre les autorités et la population. Enfin, le bouquet final du feu d'artifice aura lieu à 22h15 sur le lac. Animations et buvettes seront proposées dès le 28 juillet sur la place de la Navigation.

Dès samedi 28 juillet à 11h et à l'exception du lundi 30 juillet, les stands de restauration et les carrousels d'Ouchy National 2018 s'ouvriront au public. Quatre jours durant, les organisateurs proposeront un programme d'animations haut en couleurs.

La partie officielle, organisée par la Ville de Lausanne, aura lieu à nouveau cette année sur la place de la Navigation. Elle débutera mercredi 1^{er} août à 19h45 avec l'arrivée des autorités sur la barque « La Vaudoise », dont Mme Doris Leuthard, Conseillère fédérale, et M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne. Le débarquement est prévu sur le ponton de la Vierge du Lac, à la place du Port, où la population est cordialement invitée pour recevoir les autorités.

Programme

- 19h45** Accueil de Mme Doris Leuthard et des autorités à la Vierge du Lac, place du Port
- 20h** Cortège officiel et populaire en direction de la place de la Navigation
- 20h15** Cérémonie officielle, avec allocutions de M. Grégoire Junod et Mme Doris Leuthard
- 20h45** Vin d'honneur avec la population, devant le bâtiment de la NANA
- 22h15** Feux d'artifice tirés sur le lac

La population lausannoise est invitée à se rendre sur les lieux de festivités en utilisant les transports publics lausannois (bus tl, métro m2).

Selon les conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de renoncer à l'allumage du feu d'artifice.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Christian Zutter, chef du protocole, 021 315 22 10 / 079 792 91 04**

Plus d'informations sur le [site web de la Ville](#)

Lausanne, le 26 juillet 2018
Bureau de la communication
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne
T +41 21 315 25 50
communication@lausanne.ch